

Vous avez 65 ans et plus, ou vous avez 60 ans et plus et vous êtes reconnus inaptes au travail ou vous êtes handicapés ?

Vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif relatif au plan canicule tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE ?

- Vous-même
- Un membre de votre famille
- Un tiers

COMMENT ?

- Par courrier
 - o sur papier libre à l'adresse suivante : **CCAS 8 rue de l'épine 73160 COGNIN**
 - o En utilisant les fiches de signalement mises à disposition à l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale ou l'accueil de la Mairie
 - o En téléchargeant sur le site internet de la ville de Cognin
- Par téléphone : 04 79 69 80 08 en demandant le registre canicule
- En vous présentant à l'accueil du CCAS : 8 rue de l'épine 73160 COGNIN
- Par courrier électronique : ccas@cognin.fr

QUELLES INFORMATIONS SONT COLLECTEES ?

- Nom, Prénom
- Date de naissance
- N° téléphone
- Adresse
- Les services dont vous disposez :
 - o Téléassistance, service d'aide à domicile (lequel ?), infirmière, Médecin traitant, nom de l'association qui assure le plan d'aide,...
 - o Les coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations fournies.

VOUS NE VOULEZ PLUS ETRE SUR LE REGISTRE ?

Vous pouvez demander à tout moment d'être radié du registre nominatif en faisant la demande par écrit et en la renvoyant au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

QUE FAIT LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- Diffusion de l'information sur la procédure d'inscription
- Diffusion de recommandations adaptées en période de forte chaleur,
- Appel téléphonique des personnes inscrites sur le registre
- Envoi de recommandations aux personnes fragiles inscrites
- Envoi d'un accusé réception dès validation de l'inscription
- Communication du registre uniquement au préfet, s'il le demande.

ATTENTION : le Service Communal d'Action Sociale (CCAS) n'est pas un service médical.

NUMEROS UTILES :

- Le SAMU : 15
- Le CCAS : 04 79 69 80 08
- Le numéro canicule info service : 0800.06.66.66 (appel gratuit)
- Internet : <http://sante.gouv.fr/canicule>

EN CAS D'URGENCE :

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- POLICE NATIONALE : 17
- CCAS : 04 79 69 80 08